



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines  
78170

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 23.227

### DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

#### LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD VICE PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC

ARRETE TEMPORAIRE  
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

Vu le décret n°74-19 du 8 janvier 1974 classant la RD 321 dans la nomenclature des voies à grande circulation,

**OBJET : REGLEMENTATION  
DU STATIONNEMENT**

Vu l'arrêté municipal n° 2022.01 du 5 janvier 2022 portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Christian Schnell, 4<sup>ème</sup> Maire-adjoint,

PARKING PISCINE  
AVENUE PIERRE CORNEILLE  
ANCIEN PARKING DE LA CRECHE CITE

Vu l'arrêté municipal n°07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière de stationnement et de circulation des véhicules,

Vu la demande en date du 9 novembre 2023 du SDIS de la Celle Saint Cloud,

Considérant que pour permettre la démonstration du camion grande échelle des pompiers dans le cadre de la fête de l'hiver de la ville, il importe dans un but de sécurité publique de réglementer le stationnement sur le parking de la piscine avenue Pierre Corneille et l'ancien parking de la crèche cité à LA CELLE SAINT-CLOUD.

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** **Samedi 9 décembre 2023**, le stationnement des véhicules sera interdit et gênant sur le parking de la piscine / avenue Pierre Corneille entre 14h00 et 17h00 et sur l'ancien parking de la crèche cité entre 17h00 et 20h00.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'une contestation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois de sa publication.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Maire,  
Madame la Directrice Générale des Services,  
Le Commissariat de Police de Versailles,  
Les agents du Commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud et de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le 27/11/2023

Pour le Maire,  
Le Maire adjoint délégué  
à l'aménagement des espaces publics,  
voirie, environnement et espaces verts



Jean-Christian SCHNELL